

01- La constitution des dossiers de candidature:

les dossiers de candidatures aux concours doivent comporter les documents suivants :

- Demande manuscrite avec adresse et numéros de téléphone.
 - Copie conforme à l'original du titre ou du diplôme requis et du relevé des notes du cursus de la formation .
 - Copie conforme à l'original de la pièce d'identité nationale.
 - La fiche de renseignement dûment remplie par le candidat
- Une fiche de renseignement se trouve sur le site de l'université : [www. Univ-eltarf .dz](http://www.Univ-eltarf.dz)
ou le site de la (DGFP) (www.dgfp.dz) OU ([www.concours -fonction - publique .gov.dz](http://www.concours-fonction-publique.gov.dz))

* Les candidats admis doivent compléter les dossiers par les pièces suivantes :

- Copie conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national .
- Les candidat ayant le statut de fonctionnaire doivent fournir au préalable une autorisation de participation de leur employeur et d'un engagement de démission pour les candidat admis .
- Extrait du casier judiciaire bulletin n°03 , en cours de validité
- Certificat de résidence
- Extrait de naissance n° 13.
- Deux photos d'identité.
- Certificats médicaux (médecine générale+phtisiologie).

Les dossiers des candidats admis aux concours sur titre doivent comporter les pièces suivantes :

- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans l'enseignements supérieur signé par le directeur d'établissement ou le doyen du facultés pour les universités , le directeur d'établissement du centres universitaires ou les écoles , en y joignant les copies conforme à l'original des contrats ou décisions De nomination .
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité , le cas échéant.
- Copie certifiée conforme à l'original des inscriptions en doctorat le cas échéant.
- Fiche familiale pour les candidats mariés.

2-délai et lieu de dépôt des dossiers :

- Le dossier doit être déposé, directement dans un délai de 15jours ouvrables à partir de la première apparition du présent avis dans la presse nationale à l'adresse suivante : auprès de l'Université Chadli Bendjedid -El Tarf- La Sous- Direction des Personnels – Service des Personnels enseignants .

NB : Les dossiers incomplets ou parvenus par voie postale ne seront pas pris en considération.

Le Directeur

مدير جامعة الشاذلي بن جديد - الطارف

الاستاذ الدكتور: عبد المليك باش خرناجي

